Sécurité Routière en Corrèze
La lettre mensuelle
octobre 2014 - n°66

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : L'accidentologie

## Le bilan de l'accidentologie du mois

| | Accidents corporels | Tués | Blessés | *dont Blessés hospitalisés* |
|---|---|---|---|---|
| **Octobre 2014** | **25** | **0** | **26** | ***9*** |
| Octobre 2013 | 22 | 1 | 24 | *13* |
| **Évolution** | **+ 3** | **- 1** | **+ 2** | **- 4** |

## L'évolution depuis le début de l'année

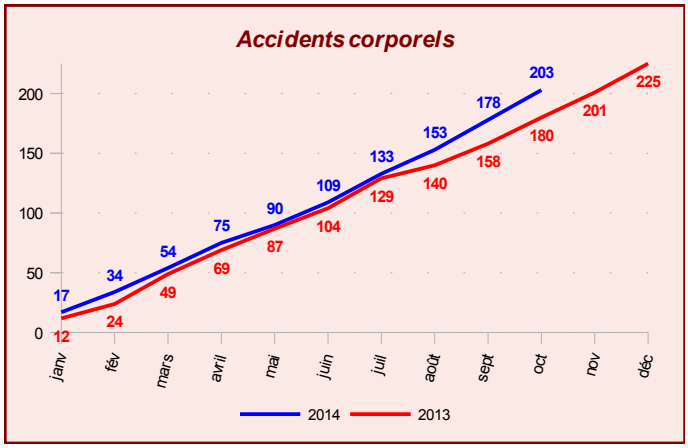


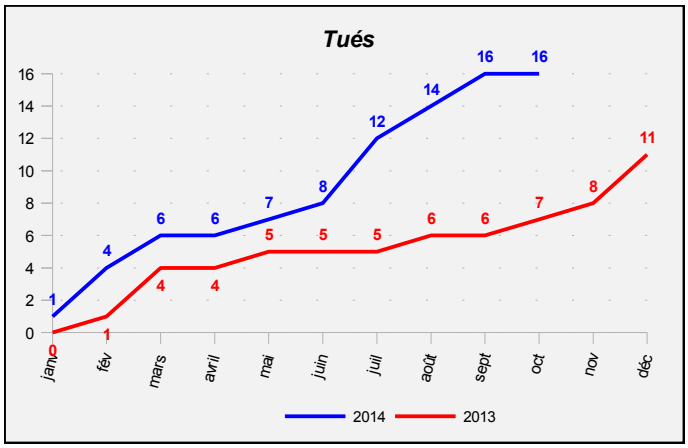


En Corrèze le mois d'octobre 2014 a enregistré 25 accidents corporels qui ont fait 26 blessés dont 9 hospitalisés.

Par rapport à la même période en 2013, le bilan provisoire de l'année 2014 fait état de :

- 203 accidents corporels ( +12%)
- 16 tués (+9 tués)
- 226 blessés (+12%)

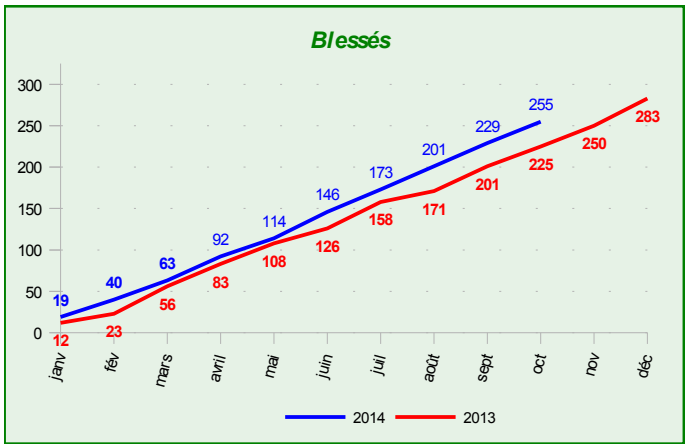


## L'évolution des accidents et des tués sur 12 mois glissants

En effectuant une analyse sur 12 mois glissants, on constate globalement une augmentation du nombre d'accidents corporels et de tués.

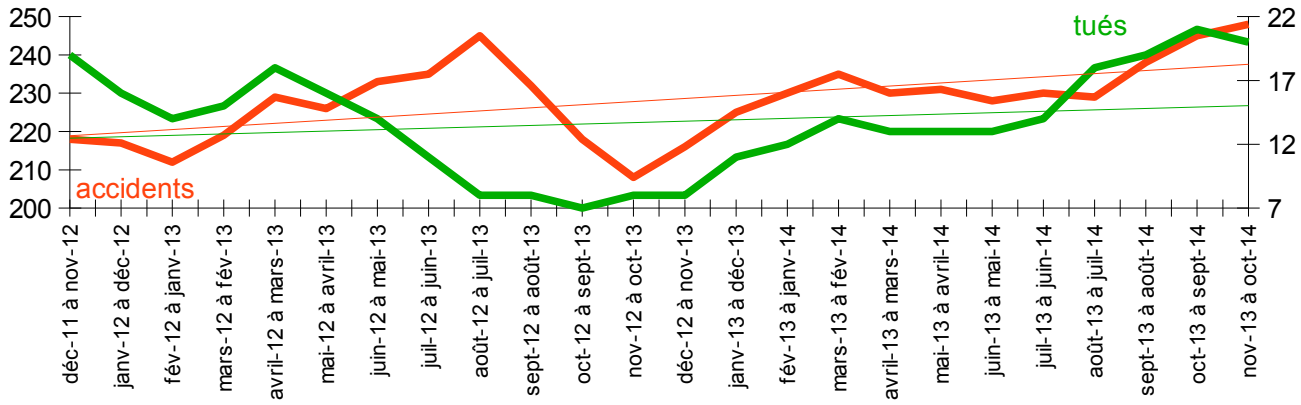

Sécurité Routière en Corrèze
La lettre mensuelle
octobre 2014 - n°66

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : La prévention

## *Les conseils du mois*

**CONDUITE EN AUTOMNE** :
En ces matinées d'automne, on voit de nombreux automobilistes rouler avec les vitres latérales et la lunette arrière embuées ou givrées, ce qui réduit sensiblement la visibilité. Or, il est établi que 90% des décisions et des gestes nécessaires à la conduite dépendent de la vision. C'est pourquoi, avant de partir, il convient de nettoyer toutes les surfaces vitrées du véhicule ainsi que les rétroviseurs et les optiques. En cas d'humidité, utilisez le climatiseur ou dirigez la ventilation vers le pare-brise.

**LE BROUILLARD : UN PIÈGE.**

En cas de brouillard, il est primordial de se méfier du phénomène de « l'aspirateur » : le véhicule qui suit à tendance à accélérer pour ne pas perdre de vue celui qui est devant, lequel accélère pour éviter d'être serré de trop près. Ainsi des convois de véhicules se forment et roulent à très grande vitesse sans visibilité !

Attention ! : les risques de collisions en chaîne sont multipliés par la mauvaise visibilité due aux brouillards. Il faut se souvenir de la règle des 3V : Visibilité (50 mètres), Vitesse (50 km/h) et véhicule devant vous à 50 mètres.

**CYCLOMOTEURS ET MOTOCYCLETTES LÉGÈRES :**
Le vent, la pluie et le brouillard affectent davantage les deux-roues. Lorsque la météo se détériore, vous devez redoubler de prudence :
- Roulez plus lentement
- Augmentez vos distances de sécurité
- Prenez garde aux risques de dérapage
- Méfiez-vous des bourrasques, qui peuvent vous amener à faire des écarts importants.

## *L'info du mois*

Depuis le 1er novembre 2014, l'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans contre 16 ans auparavant. Les jeunes candidats au permis de conduire qui choisiront cette formule pourront passer le permis plus tôt, dès 17 ans et demi, afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité. L'objectif est de porter le nombre de jeunes bénéficiant de la conduite accompagnée de 30 à 50% d'ici à fin 2017.

Plus d'informations sur : **www.securite-routiere.gouv.fr**

## *L'agenda de la sécurité routière*

| | |
|---|---|
| **2 décembre 2014** | Forum annuel des IDSR à Lanteuil.<br>(Contact : 05.55.21.83.70) |
| **10 décembre 2014** | Action de sensibilisation auprès de détenus du centre de détention d'Uzerche<br>(Contact : 05.55.21.83.70) |
| **19 ou 20 décembre 2014** | Match CABCL/Oyonnax thématisé Sécurité Routière – concours de SAMfies<br>Stade Amédée Domenech - Brive<br>(Contact : 05.55.21.80.25) |
| **Décembre 2014** | Intervention de l'association Brain up auprès d'un club d'aînés ruraux<br>(Contact : 05.55.21.83.70) |

## *Les actions du mois*

- **Forum « Prévention Routière »**

Durant deux journées, **près de 800 élèves, de la 3ème à la terminale,** du bassin de Haute Corrèze, ont reçu de nombreux messages de prévention dans les divers ateliers animés par la Police, la Gendarmerie, la Mission Sécurité Routière (IDSR), les Pompiers, les Assurances, les gestionnaires de voirie, une auto école, et les Associations Prévention Routière, ANPAA (Prévention en Alcoologie et Addictologie) et AIST (Santé au Travail).
Cette action a ainsi permis d'aborder de nombreux thèmes : **l'alcool et les drogues, la vitesse, les 2 roues motorisés, les distracteurs de conduite et la ceinture de sécurité**.

- **Village Sécurité Routière intergénérationnel au pied de la cité administrative.**

**Les jeudi 9 et vendredi 10 octobre, le village sécurité routière s'est implanté sur la place Martial Brigouleix à Tulle.**

Après Argentat en 2012, Neuvic et Uzerche en 2013, les acteurs de la sécurité routière du département ont proposé aux habitants et aux établissements scolaires du secondaire de Tulle ainsi qu'aux collèges environnants d'Argentat et de Beaulieu des ateliers animés par des professionnels de la route :

Conjointement, **la Police et la Gendarmerie** présentaient les matériels de contrôle de la vitesse : radars embarqués et ultra light, radar mobile nouvelle génération. Le curvomètre qui permet de vérifier si les scooters ou autres cyclomoteurs sont débridés était également présent.

Le stand de prévention et de communication du **SDIS** retraçait de nombreuses interventions dans le cadre d'accidents de la route.

Des scénarios d'accidents de deux roues motorisés étaient présentés par l'**association départementale Prévention Routière**, en présence du chargé de mission 2-roues motorisés de la Corrèze.

Le service des routes du **Conseil Général et la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest** communiquaient sur la viabilité hivernale ; son organisation, les modes de traitements suivant le type de routes (routes départementales, autoroutes) et la présentation d'unités de déneigement.

Les **Autoroutes du Sud de la France** (ASF/Vinci) expliquaient les dispositifs de sécurité mis en place autour des chantiers, les procédures pour les accidents de la circulation et présentaient un véhicule d'intervention.

La **Mission Sécurité Routière** traitait de plusieurs problématiques :

• le port de la ceinture de sécurité grâce à la voiture tonneau

• la promotion de la conduite accompagnée, son intérêt, ses modalités

• les difficultés de motricité liés à l'âge grâce à un simulateur de vieillissement. L'objectif était que les jeunes puissent comprendre et accepter les différences entre les utilisateurs d'un espace commun.

L'animation de ces ateliers était assuré par les **Intervenants Départementaux de Sécurité Routière.**

- **Table ronde « A tout âge sa conduite »**

Le vendredi 10 octobre, l'amphithéâtre de la cité administrative à Tulle a accueilli une table ronde intergénérationnelle sur la problématique : « santé, autonomie et conduite ».

Le témoignage d'un conducteur de 88 ans, utilisateur quotidien de sa voiture, a permis d'introduire ce sujet du « **comment faire pour conduire le plus longtemps en toute sécurité ».**

Puis les échanges ont été assurés par une gériatre et une neuropsychologue pour le domaine santé, par une coordinatrice des maisons de l'autonomie du Conseil général, par un représentant des usagers, par un responsable national de l'association Prévention Routière et enfin par le chargé de l'animation de la Mission Sécurité Routière de la Corrèze.

Les débats montrent que pour un département rural comme la Corrèze, conduire est synonyme d'autonomie. C'est un enjeu important dans lequel la santé demeure un pilier central au même titre que le code de la route.

Les discussions ont également fait apparaître que plus les phénomènes naturels non pathologiques de vieillissement sont acceptés tôt, pris en compte et intégrés à la conduite, plus les chances de bien vieillir et de garder le plaisir de conduire en toute sécurité augmentent.

Les échanges lors de cette table ronde vont déboucher sur des actions concrètes : la sécurité routière offrira aux personnes qui le souhaitent ou qui en éprouveront le besoin les aides appropriées sous forme de modules interactifs. Cela leur permettra de mieux appréhender les facteurs à risques, de connaître les solutions qui maintiendrons les capacités de conduire. Elles pourront ainsi préserver leur autonomie.

- **Le 14 octobre 2014, le Lycée Cabanis a organisé une journée sécurité routière à Brive.**

Inscrite au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, cette action visait à **sensibiliser les jeunes aux dangers permanents qui les guettent sur la route et les prévenir des conduites à risques.** Différents ateliers d'information ou de mise en pratique étaient proposés : la conduite d'un véhicule 4 roues (simulateur Baraccuda), la conduite accompagnée, (animé par un Intervenant Départemental de Sécurité Routière), les gestes de premiers secours (Pompiers de Brive), l'alcool (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) et la conduite 2 roues (moniteur moto de l'école de Conduite Française).

**Au total, près de 250 élèves de seconde ont participé à cette journée.**

- **Crash-test pédagogique sur la zone du marché de gros à Cana**

**Cette action mise en place par la Mission Sécurité Routière en partenariat avec la Police et le SDIS s'est déroulée le jeudi 16 octobre à Brive.**
Elle était destinée aux élèves de 3° et de 2de des établissements du bassin d'éducation et de formation de Basse Corrèze afin de les sensibiliser aux réalités d'un accident de la route. Cette action, animée par un pilote professionnel, a débuté par une démonstration commentée de freinage et de distance d'arrêt à 50 km/h faisant apparaître le temps de réaction (avec explication en cas de consommation d'alcool) dans la distance de freinage.

En introduction aux démonstrations, l'animatrice raconte au public l'histoire d'Alex :

*« Alex était un jeune garçon de 18 ans qui avait des amis, une famille, un avenir. Comme tous les matins, il se rendait en moto à son lycée. Il n'était jamais tombé en moto jusqu'à ce jour ou comme tous les matins il allait au lycée. Ce jour-là il n'avait pas attaché son casque.*

*Lorsqu'il arriva à un carrefour, la voiture en face de lui, grilla le feu rouge. Le conducteur était en train de téléphoner et a réagi trop tard. Il tenta en vain de freiner. La voiture percuta Alex de plein fouet, Sa tête heurta le pare brise et son corps fut projeté sur plusieurs mètres. Il fut tué sur le coup. »*

La reconstitution de l'accident fut réalisée dans les mêmes conditions avec la percussion d'un cyclomoteur par un véhicule léger roulant à 50km/h. Le choc violent et impressionnant marqua beaucoup d'adolescents. La démonstration s'est poursuivie par le choc entre deux véhicules légers.
Après chaque percussion, la sécurisation de l'accident était assurée les forces de police. Enfin, l'action s'est terminée par une manœuvre de désincarcération effectuée par les pompiers.

**Au total, plus de 1000 élèves ont assisté à cette manifestation qui sera reconduite au printemps 2015.**

- **Contrôles alternatifs à la sanction**

Face à l'augmentation très significative du nombre d'accidents corporels dans le département, **le Préfet et le Procureur de la République de Tulle ont décidé de mettre en place une opération de « contrôles alternatifs à la sanction ».**

Cette action fut organisée conjointement par la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale et la Coordination de la sécurité routière le lundi 20 octobre 2014 sur la D 1120.

Le but était de sensibiliser les automobilistes ayant commis une infraction (1 à 20 km/h au-dessus de la vitesse limitée, distances de sécurité non respectées ou absence de clignotants) en leur proposant exceptionnellement une alternative à la verbalisation.

Les contrevenants pris en infraction par les forces de l'ordre ont ainsi eu le choix entre une contravention, ou un entretien de quelques minutes avec un intervenant départemental de sécurité routière (IDSR).

Un flyer (exemplaire ci-dessous) était également distribué au cours de chaque entretien. Il présente les accidents mortels survenus sur les routes du département depuis le début de l'année.